

Apport de minéraux et oligo-éléments afin de couvrir les besoins des animaux. Ce minéral peut être distribué dans l'eau de boisson par des pompes doseuses ou en dilution dans les bacs d'abreuvement. La minéralisation solide classique engendre des pertes liées au tri à l'auge. Les minéraux, sous forme liquide, sont mieux assimilés par l'animal, passant plus rapidement à travers le rumen. C'est un complément idéal pour la préparation des périodes de saillie, de gestation et de mise-bas et pour le maintien des performances pendant les phases de haute production. Pour les jeunes animaux, c'est un soutien pendant les périodes de démarrage, de croissance, de sevrage...

COMPOSITION

Chlorure de magnésium, Chlorure de calcium.

ADDITIF au litre

➤ Oligo-éléments :

Zinc (3b601 – Acétate de zinc dihydraté)	6 000 mg
Manganèse (3b501 – Chlorure manganéux tetrahydraté)	3 000 mg
Cuivre (3b401 – Diacétate de cuivre (II) monohydraté)	1 600 mg
Iode (3b201 – Iodure de potassium)	275 mg
Cobalt (3b303 – Carbonate hydroxyde (2:3) de cobalt (II) monohydraté)	75 mg
Sélénium (3b801 – Sélénite de sodium)	50 mg

➤ Constituants analytiques :

Protéine brute	0,0 %
Cellulose brute	0,0 %
Matières grasses brutes	0,0 %
Cendres brutes	28,5 %
Humidité	85,1 %
Calcium	40 g/L
Magnésium	42 g/L
Phosphore	25 g/L
Sodium	1,4 g/L

POSITIONNEMENT

Apport de minéraux et oligo-éléments essentiels

MODE D'EMPLOI

S'utilise en mélange de la ration totale ou complémentaire ou à l'eau de boisson en s'assurant d'une bonne homogénéité du mélange ou par voie orale au pistolet drogueur.

- Bovins – Vaches laitières – bovins adultes : 50 à 100 ml par jour
- Bovins engraissement (de 5 à 30 mois) : 50 ml par jour
- Veaux d'élevage (du sevrage à 4 mois) : 25 ml par jour
- Caprins – Chèvres laitières : 25 ml par jour
- Chevreaux d'élevage (plus de 2 mois) : 8 ml par jour

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Certains élément de cet aliment contenant des additifs ayant une limite maximale d'incorporation, son utilisation doit être enregistrée dans un registre d'élevage.

Des mesures de protection devraient être prises pour éviter l'exposition au cobalt par inhalation ou par voie dermique.

Conserver entre 10 et 25 °C, à l'abri de la lumière et éloigner de toute source de chaleur. Tenir hors de portée des enfants.

Alimal minéral liquide Bovin – Caprin
Janvier 2024

48 Avenue de l'Europe - CS 80095 - 86502 Montmorillon cedex

depuis 1933...

N° Tél. 05.49.83.30.30

www.alliance-elevage.com
ap@alliancepastorale.fr

Code APE : 9411 Z
RCS Poitiers : 781 541 685

1 route de Chauvigny
86500 Montmorillon